



**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
Département de l'Isère**

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD 38,

Nous nous réunissons dans un contexte où le premier ministre Lecornu a décidé d'imposer par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre. Ce budget, c'est 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et une offensive supplémentaire contre la Sécurité Sociale, contre l'École Publique et contre l'Hôpital public. Dans l'Éducation Nationale, les 2 000 postes créés sont bien des postes d'AESH, personnels maintenus sous le seuil de pauvreté. Rappelons que les 2 000 postes prétendument créés par l'ex-premier ministre Bayrou s'étaient avérés être une mystification ! Jamais le manque d'AESH n'a été aussi important dans les écoles et les établissements, partout ça craque ! Les 4 000 suppressions de postes d'enseignants sont, elles bel et bien maintenues ! Quant au ministre Geffray, il continue son chantage en expliquant que faute de budget, les concours d'enseignement 2026 auxquels 88 000 étudiants sont inscrits, ne pourraient avoir lieu... Les dispositions inacceptables du budget Lecornu sont donc maintenues. Ce dernier s'est d'ailleurs empressé de rassurer les chefs d'entreprise dans un courrier qu'il leur a adressé. Le budget Lecornu c'est toujours de cadeaux fiscaux aux grandes entreprises sans contreparties (211 milliards par an de recettes dont l'état de prive, et on a le culot de nous dire que les caisses sont vides).

Nous nous réunissons aujourd'hui pour nous pencher sur les DG des collèges de l'Isère. Notre département, comme tous les autres subit les mesures d'austérité et de destruction des services publics. Nous entendons sans cesse le gouvernement parler de la baisse démographique et donc de la baisse du nombre d'élèves. Mais nous ne sommes pas dupes. Quand il y a plus d'élèves des postes et des heures d'enseignement sont supprimés à travers des contre-réformes qui ne sont que des écrans de fumée pour cacher les vrais objectifs : supprimer des postes et continuer la destruction des services publics. Aujourd'hui nous allons sûrement entendre que les suppressions de postes sont la conséquence de la fameuse baisse démographique. Mais ce qui aurait pu être un moyen de commencer à rétablir ce qui a été détruit au fil des ans, ne va en fait qu'être un nouveau prétexte à la destruction de l'école. Si la réussite des élèves était vraiment la préoccupation de l'éducation nationale, ils pourraient commencer par profiter de cette baisse démographique pour baisser les effectifs par classe afin d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Et justement, parlons en des réformes inutiles. Au CSE du jeudi 15 janvier, le Ministre de l'éducation nationale, Edouard Geffray a présenté aux organisations syndicales des nouveaux décrets abrogeant le caractère obligatoire des groupes de niveau en 6ème et 5ème. Si cette suppression confirme l'inefficacité et l'inutilité d'une mesure massivement rejetée par les personnels et les parents, il s'agit néanmoins d'une mesure en trompe l'œil. En effet, les nouveaux textes préconisent « de mettre en place un accompagnement pédagogique renforcé en français et en mathématiques pour les classes de sixième et de cinquième. Cet accompagnement peut donner lieu à des organisations pédagogiques diversifiées, notamment, pour tout ou partie de l'horaire, à des groupes constitués en fonction des besoins des élèves. » En laissant l'organisation en « groupes de besoin » et plus généralement « des organisations pédagogiques diversifiées » à l'appréciation des établissements, le gouvernement aggrave la dislocation du cadre national de l'école et des enseignements qu'elle délivre. Alors que des heures d'enseignement ont été systématiquement supprimés depuis des années par la multiplication des contre-réformes, les nouveaux décrets Geffray réintroduisent « l'heure d'approfondissement et de soutien en 6ème », qui avait conduit à la suppression de la technologie et avait été une source supplémentaire de déréglementation en permettant aux enseignants du 1er degré de les assurer. Le rejet des personnels avait été criant et sa mise en place dans les collèges vite rendue obsolète... Pour remédier aux difficultés scolaires, il faut entendre les revendications des personnels : arrêter les suppressions de postes, créer tous les postes nécessaires pour diminuer les effectifs partout, arrêter l'inclusion systématique et forcée.

Mais si les groupes de niveaux ne sont plus obligatoires, qu'en sera-t-il des moyens dévolus à la mise en place de ces groupes ? Les dédoublements, demi-groupes, options qui ont disparu avec la mise en place des groupes, seront-ils rétablis ? Rien n'est moins sûr ! Au lieu de cela, le Ministre voudrait mettre en place un chantage aux « pseudos projet pédagogique » pour « attribuer des moyens supplémentaires délégués par le recteur d'académie afin de pouvoir mettre en place des mesures spécifiques d'accompagnement des élèves ». Autrement dit, les personnels sont invités à multiplier les projets, les établissements à développer les dispositifs « fourre-tout » de remédiation, d'accompagnement pour obtenir des moyens supplémentaires en lieu et place des heures disciplinaires dues à l'ensemble des élèves.

Sur les collèges de l'Isère, au vu du nombre de divisions perdues, on ne peut que s'inquiéter des postes et des risques de multiplication de compléments de service ou mesures de carte scolaire qui vont encore dégrader les conditions de travail des personnels.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à réunir partout et sous toutes les formes possibles les personnels et les parents d'élèves pour préparer la résistance, pour préparer les blocages et les occupations d'école, les grèves, les rassemblements pour mettre en échec ce plan de destruction de l'École publique. Elle participera à la réunion du comité national en défense de l'École publique mercredi 4 février à 20h30.

Force Ouvrière demande :

- **la dotation en heures poste à hauteur des besoins et les créations de postes nécessaires en vue de réduire les effectifs par classes**
- **l'abrogation totale du choc des savoirs**
- **une augmentation de 32,7 % de la valeur du point d'indice sans contreparties**
- **l'abrogation de la réforme du lycée, du bac et de Parcousup**
- **un vrai statut pour les AESH**
- **l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique**
- **le retrait du projet de réforme des retraites Borne-Macron**